

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°73-2022-007

PUBLIÉ LE 7 JANVIER 2022

Sommaire

73_PREF_Préfecture de la Savoie / DCL Direction de la citoyenneté et de la légalité - Bureau de la réglementation générale et des titres

73-2022-01-07-00001 - Ordre du jour de la prochaine Commission

Départementale d'Aménagement Commercial du 20 janvier 2022 (1 page)

Page 3

73_PREF_Préfecture de la Savoie

73-2022-01-07-00001

Ordre du jour de la prochaine Commission
Départementale d'Aménagement Commercial
du 20 janvier 2022

PREFECTURE DE LA SAVOIE

Commission Départementale d'Aménagement Commercial

Réunion du 20 janvier 2022 à 14h30

ORDRE DU JOUR

14h30 : permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale déposé par la SAS CARDINAL PARTICIPATIONS et la société IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES portant sur un projet de création d'un supermarché à l'enseigne « INTERMARCHE » de 1 655 m² de surface de vente et d'un drive accolé comportant 2 pistes et 61,50 m² d'emprise au sol situé Route Royale sur la commune de Challes-les-Eaux.

15h15 : permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale déposé par la SASU SODITEC portant sur un projet d'extension d'un ensemble commercial par l'extension de 200 m² de la surface de vente du magasin à l'enseigne « DARTY » - (surface de vente actuelle de l'ensemble commercial = 7 309 m² dont SUPER U : 4 500 m² – U CULTURE : 500 m² – INTERSPORT : 1 404 m² – Cave à vins : 125 m² – BIKE SHOP : 80 m² – DARTY : 700 m² – surface totale de vente après extension 4 509 m² dont DARTY : 900 m²) situé Centre commercial « Super U » route des Arcs – ZAC du Mollard sur la commune de Bourg-Saint-Maurice.